

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 4 septembre 2015, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17 h 35 par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

295-09-2015

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1.1 Subvention Laurin

1.2 Comité de gestion du lac Quenouille : report et destitution

1.3 Promotek

Période de questions

Levée de l'assemblée

1.1 Subvention Chemin Laurin

296-09-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes car les calculs ne balancent pas et les dépenses ont été faites avant la décision du Conseil, que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Laurin pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère du Transport.

1.2 Comité de gestion du lac Quenouille

297-09-2015

CONSIDÉRANT la résolution 330-08-2014;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2015**

dissidentes, de retirer le nom de André Bélanger à titre de membre du comité de gestion du lac Quenouille.

1.3 Promotek

298-09-2015

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre à monsieur Nicola Ranieri, conseiller, de rencontrer monsieur Richard Desjardins concernant l'implantation d'une caméra de surveillance pour la sablière.

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

299-09-2015

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée. Il est 17 h 52.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général**